

**Nombre de membres  
en exercice: 15**

**Présents : 11**

**Votants: 11**

**Séance du 21 février 2018**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-et-un février à 19 heures l'assemblée régulièrement convoquée le 16 février 2018, s'est réunie sous la présidence de Joël BESNARD

**Sont présents:** Joel BESNARD, Ellsabeth BAEZA-CAMPONE, Jean-Louis BOUJU, Joelle DANEL, Gwenaëlle DAUTIN, Christophe GUYOT, Sophie LECAILLE, Ellsabeth MARCHAND, Jean PETITBON, Antoine REILLE, Annick REITER

**Représentés:**

**Excuses:** Pierre GERMON, Laetitia LAURENT, David MARECHAL, Maurice PELLAN

**Secrétaire de séance: Jean PETITBON**

**Objet: TRAVAUX D ASSAINISSEMENT DEMANDE DE DETR - DE 2018 017**

Monsieur le Maire,

\* **RAPPELLE** aux membres présents que la commune souhaite réhabiliter son système d'assainissement qui est fortement sensible aux eaux parasites. Des premiers travaux de réhabilitation du réseau de collecte sont en cours.

\* **INFORME** que le projet de restructuration du système d'assainissement comprend la réalisation d'un poste de refoulement des eaux usées, la création d'une conduite de transfert vers la station d'épuration et la réhabilitation de la station d'épuration.

\* **INDIQUE** que les études de capacité ont été réalisées en 2017 avec une projection sur 30 ans. La réhabilitation de la station d'épuration portera la capacité de la station d'épuration de 800 EH à 1 120 EH permettant ainsi de prendre en compte les flux de pollution supplémentaires dus :

- au développement urbain selon les perspectives du PLU.
- **INDIQUE** que l'avancement des études a permis de répartir les travaux en 3 lots
- Lot 1 : Réhabilitation de la STEP de Nouzilly
- Lot 2 : Réseau de transfert par refoulement vers la STEP de Nouzilly
- Lot 3 : Création d'un poste de refoulement de 40 m<sup>3</sup>/h.

\* **PROPOSE** que les travaux du lot 2 et du lot 3 soient réalisés en 2018, il précise que le montant estimatif de ces travaux s'élève à 66 600 € pour le poste de refoulement et à 110 000 € pour la conduite de transfert. Les frais de maîtrise d'œuvre sont estimés à 13 400 €.

Entendu le rapport du Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 0 voix contre, 0 abstention, 11 voix pour :

- **DÉCIDE** de réaliser le projet de restructuration du réseau de transfert des eaux usées pour le lot 2 et le lot 3.
- **DÉCIDE** de solliciter le concours de l'Etat au titre de la DETR 2018 pour une subvention de 30% sur un montant pouvant être subventionné de 176 600 €

- **AUTORISE** monsieur le Maire à lancer la consultation pour les travaux et prestations annexes (SPS, contrôle technique, tests préalables à la réception des travaux...)
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer les marchés et tous documents utiles à l'avancement du projet.

**séance levée à : 18h45**